

Société suisse des géomètres : rapport du comité central sur l'activité de la société durant l'année 1938

Autor(en): **Bertschmann, S.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **37 (1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Falle weitgehender Differenzen in einer Sektion wirkte der Zentralvorstand ausgleichend.

12. Landesausstellung.

Zur Durchführung der fachtechnischen Schau, für die ein einstöckiges Gebäude von 665 m Grundfläche und ein Lichthof von 235 m von der Landesausstellungsleitung zur Verfügung gestellt wurde, bildete sich ein Verein „Vermessung, Grundbuch, Karte“. Neben Behörden, Hochschule, Instrumentenfirmer und Gesellschaften gehört ihm auch der Schweiz. Geometerverein an. Unter der umsichtigen Leitung von Prof. Imhof wurden die Vorarbeiten weitgehend gefördert. Die in vielfacher Beziehung eigenartige und führende Stellung des schweizerischen Vermessungs- und Kartenwesens und die besondere Aktualität einiger Gegenwartsaufgaben dürften eine ebenso anregende wie schöne Schau zuwege bringen. Der Schweiz. Geometerverein ließ als Ausstellungsobjekte zwei Reliefs, Alter und Neuer Bestand der Güterzusammenlegung der Gemeinde Gebensdorf im Kt. Aargau anfertigen. Das Unternehmen umfaßt Zusammenlegungen des offenen Kulturlandes, von Reben und Waldungen in coupiertem Terrain, sowie Siedelungen.

Zürich, den 22. Februar 1939. Der Zentralpräsident: *Bertschmann*.

Société suisse des Géomètres.

Rapport du Comité central sur l'activité de la Société durant l'année 1938.

1. Généralités.

La profession de géomètre a été durement éprouvée durant les 3 dernières années écoulées. En effet, la diminution des versements dans le fonds des mensurations et des améliorations foncières, fut la cause du chômage qui menaçait de prendre des proportions inquiétantes.

La ratification par les chambres fédérales du programme financier eut l'heureux effet de mettre fin à un état de choses qui devenait alarmant. Durant une période triennale future, les moyens nécessaires à l'exécution normale de la mensuration cadastrale sont assurés. L'augmentation des crédits destinés aux améliorations foncières est un fait également réjouissant.

Dans 2 requêtes adressées au conseil fédéral, la société suisse des géomètres a rendu cette haute autorité attentive sur la situation précaire du géomètre et sur la nécessité de mener à bonne fin l'œuvre de la mensuration cadastrale. Plusieurs gouvernements cantonaux aussi que des membres du parlement, plaidèrent également en faveur du rétablissement du régime normal. Nous devons également reconnaître en la personne de notre directeur fédéral du cadastre, Mr. Baltensperger, un vaillant défenseur des intérêts de la mensuration cadastrale.

Il est important de constater que les dépenses pour la mensuration cadastrale paraîtront dorénavant sous le titre des dépenses ordinaires de la confédération et non sous celui des subventions.

Les restrictions des allocations fédérales durant ces dernières années engendrèrent non seulement le chômage mais apportèrent un retard sensible dans la confection des plans d'ensemble servant de base à l'établissement de la nouvelle carte. Cette lacune engagea le comité central à adresser au conseil fédéral en date du 9 Décembre 1938 une requête présentant les propositions qui lui semblaient opportunes, pour hâter

les travaux de l'établissement de la nouvelle carte dans les régions soumises à la mensuration cadastrale.

Ces propositions sont de nature à éviter que le service topographique, pour accélérer l'établissement de la nouvelle carte entreprenne de son chef des levés qui rentrent dans le cadre de la mensuration. Double travail qui aurait pour conséquence un excès de dépenses de près de 2 millions de francs.

Sous les auspices du département de justice et police Mr. J. Baltensperger directeur fédéral du cadastre a publié une brochure commémorative intitulée

25 ans de mensuration cadastrale de la Suisse.

Cette publication dédiée aux géomètres suisses a été remise à titre gracieux à nos membres.

2. Etat des membres.

Notre société a eu à déplorer durant l'exercice écoulé la mort des membres honoraires:

MM. D. Fehr ancien géomètre de la ville de Zürich et Röthlisberger ancien inspecteur fédéral du cadastre à Berne, ainsi que des membres suivants: Etter Zurich, Fröhlich Niederhelfenschwil, Schwyzer Zurich, Schwarzenbach Zurich, Harsch Zurich.

La Société suisse des géomètres gardera un souvenir reconnaissant de ces personnalités, collègues et amis.

L'état des membres se présente comme suit:

Nombre des sociétaires à fin 1937	465
Démissions durant le dernier exercice	4
Décès	7
Diminution	11
Admissions	17
Nombre des sociétaires au 31 décembre 1938	471

3. Comité central.

Le comité central n'a tenu qu'une séance durant l'exercice 1938. Le procès-verbal de cette dernière se trouve aux pages 85 (texte allemand) et 87 (texte français) de notre journal. Plusieurs objets ont été réglés par voie de circulation et dans différentes conférences avec les autorités.

4. Assemblées.

La XXIV^e assemblée des délégués a eu lieu le 30 avril 1938 à Zurich (voir les comptes rendus allemand et français à page 133 et 137 du journal).

La XXXIV^e assemblée générale de la durée d'un jour a été tenue le 19 juin 1938 à Berne devant une nombreuse assistance. Les délibérations furent suivies d'une visite des plus intéressantes et instructives, de l'exposition organisée pour le centenaire de la topographie fédérale, illustrant le développement de la carte de la Suisse durant un siècle.

Outre les objets habituels prévus dans l'ordre du jour différentes questions concernant la création d'occasions de travail et le tarif des remaniements parcellaires furent discutées. Le protocole de l'assemblée générale publié dans les deux langues se lit en pages 156 et 162 du journal.

5. Journal.

Le journal comprend pour l'année 1938 288 pages de texte et 4 pages pour le titre et la table des matières. Les articles originaux prennent 192 pages, le texte totalise 232 pages en langue allemande et 54 pages en langue française et 2 en langue italienne. Une somme de fr. 1050.— a été payée aux différents collaborateurs.

6. Taxation.

Plusieurs questions concernant le tarif des mensurations cadastrales, ont été élucidées dans une conférence qui eut lieu à Zurich le 17 août 1938 à Zurich (v. p. 238 du journal).

Le tarif pour les travaux géométriques des remaniements parcellaires a trouvé l'approbation de l'assemblée générale.

D'autre part, la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, faisant preuve d'un intérêt tout particulier porté à cette question, convoqua une conférence ayant pour but de délibérer sur les bases du tarif.

Dans cette conférence, présidée par monsieur Strüby, chef de section au service des améliorations foncières, on remarquait la présence de 11 ingénieurs ruraux de différents cantons.

L'étude matérielle du tarif aura lieu en 1939, lorsque ce dernier aura été soumis à l'examen des organes fédéraux et cantonaux compétents.

7. Bibliothèque.

La bibliothèque pour laquelle les membres montrent un intérêt toujours croissant, a été augmentée par les périodiques de l'année 1938 et par les dons suivants que nous tenons à remercier en ce lieu. De M. Ansermet, la Tour de Peilz: une brochure sur la technique de la méthode des moindres carrés par Henri Mineur astronome à l'observatoire de Paris.

La 2^e édition d'un fascicule sur les calculs géodésiques au moyen de la machine à calculer de Koll-Eggert.

2^o De notre caissier central Kübler:

Une brochure sur «Leonhard Euler und die deutsche Philosophie» de Andreas Speiser, Professeur à l'Université de Zurich.

3^o de M. le Dr. Baltensperger, directeur fédéral du cadastre:

a) Mensuration cadastrale et remaniements parcellaires dans le canton du Valais.

b) die Grundbuchvermessung in Verbindung mit der Güterzusammenlegung in der Schweiz.

c) Les opérations techniques des mensurations cadastrales photogrammétriques par A. Härry.

d) La vérification des plans d'ensemble établis par la méthode photogrammétrique et les résultats obtenus. (par M. Diday, vérificateur du service topographique fédéral).

e) L'application de la méthode de levé photogrammétrique dans la mensuration cadastrale.

f) Arrêté fédéral concernant la détermination des noms locaux lors des mensuration cadastrale et leur orthographe du 22 février 1938.

4^o Du Département Fédéral de l'économie publique: Règlements concernant la formation du personnel auxiliaire occupé aux mensurations cadastrales.

I Règlement d'apprentissage.

II Règlement concernant les exigences minimums de l'examen de fin d'apprentissage.

Les périodiques reliés en un volume par année ainsi que tous les ouvrages contenus dans la bibliothèque peuvent être consultés sur place ou sont sur demande expédiés pour un temps limité et sans frais aux membres de la société.

La bibliothèque est régie comme auparavant par E. Ruegger a. chef de section. Adresse: Bibliothèque et archives de la S.G.S. Vermessungsamt Zurich, Amtshaus V, ou Adresse privée: E. Ruegger, a. chef de section, Hammerstraße 117, Zurich 7, Tel. 4 39 04.

8. Personnel auxiliaire.

Dans une conférence à laquelle prirent part des représentants de l'office fédéral de l'Industrie des arts et métiers et du travail, des offices cantonaux d'apprentissage, de l'école Zuricoise des arts et métiers, du Département de l'Instruction de Bâle ville, ainsi que de l'association des techniciens géomètres, on chercha à trouver enfin une solution concernant l'organisation de cours intercantonaux pour les apprentis techniciens géomètres. Mais on se trouve toujours en présence de difficultés, occasionnées par le nombre restreint d'apprentis techniciens et par la déclaration de non collaboration à un accord intercantonal de la part du Département de l'Instruction publique de Bâle ville, sans oublier que l'organisation des cours susnommés sont pour l'office fédéral compétent une question nouvelle à mettre à l'étude.

Espérons cependant qu'avec de la patience on arrivera à mener cette œuvre à bonne fin.

La mort de notre collègue L. Schwyzer a laissé vide la place du maître des cours professionnels auxquels le défunt se vouait avec tant d'autorité et de bienveillance.

Grâce aux démarches entreprises par la S.S.G. la direction de l'école des arts métiers a nommé en la personne de notre collègue M. Becker, Ingénieur et Géomètre officiel, un nouveau maître très qualifié pour les cours professionnels.

9. Questions professionnelles.

Un essort nouveau se fait sentir dans le marché du travail, ceci est dû en partie au fait que plusieurs jeunes géomètres ont trouvé de l'occupation à l'étranger.

Grâce aux éclaircissements donnés en son temps par le comité central, l'affluence des étudiants dans les divisions de géomètres et du génie rural a sensiblement diminué.

Un litige existant entre la S.S.G. et l'association pour la sauvegarde du patrimoine suisse (Heimatschutz) ensuite d'un article diffamatoire envers le géomètre, publié dans l'organe de la dite association, a été réglé à l'amiable.

Le silence des collègues tessinois au sujet de la protection du titre fait supposer que cette question n'a pas encore trouvé sa solution.

10. Fédération internationale des géomètres.

Le VI^e congrès international des géomètres a eu lieu à Rome du 5 au 10 octobre 1938.

La situation politique de l'Europe durant ces journées de fin septembre au commencement d'octobre, furent la cause de l'absence de plusieurs pays.

La Suisse était représentée par un groupe de 54 participants y compris les dames.

Un comité spécial avait organisé à cette occasion un voyage collectif des plus attrayants.

Les travaux scientifiques furent répartis entre 5 commissions dont la première fut présidée par M. le Dr. Baltensperger directeur fédéral du cadastre et la seconde par M. le Dr. Baeschlin Professeur.

Messieurs Bertschmann président central, Nicod vice-président, Kübler caissier, le Prof. Baeschlin et Baltensperger directeur fédéral du cadastre représentaient la S.S.G. comme délégués officiels.

La S.S.G. a été chargée de l'organisation de la prochaine séance du comité permanent, qui aura lieu à Zurich en 1939.

11. Sections et groupes.

La section Zurich-Schaffhouse a durant le dernier exercice, organisé un cours-conférence à l'école polytechnique fédérale où furent traitées les questions concernant la mensuration cadastrale et les remaniements parcellaires.

Une discussion très nourrie se déroula notamment sur l'application d'un tarif à forfait et d'un tarif à émoluments dans les travaux de mise à jour. L'idée préconisée du côté des autorités de rétribuer le géomètre d'après le tarif à forfait, mais de dresser le devis estimatif d'après le tarif à émoluments ne paraît pas trouver une approbation générale.

La question rétribuer à l'heure les travaux professionnels de ressort académique, donnera encore beaucoup à discuter.

L'association des géomètres praticiens publie depuis 1937 des communications imprimées, dans lesquelles sont discutées les questions concernant les tarifs et les règlements de comptes.

Le contact étroit existant entre la présidence de la S.S.G. et l'Association des géomètres praticiens permet d'éclaircir bien des choses sans mettre à contribution l'organe de la société.

Les relations entre les différents groupes et sections ont suivis leurs cours normal.

Dans un cas de litige au sein d'une section, le comité central a fonctionné comme arbitre.

12. Exposition nationale suisse.

L'organisation de l'exposition des travaux concernant notre profession a été confiée à une société constituée sous le nom de «Mensuration, Registre foncier et Cartes». Un pavillon d'une surface de 665 m et une cour vitrée de 235 m ont été mis à sa disposition.

La société suisse des géomètres est représentée dans cette association, en collaboration avec les autorités, écoles supérieures et fabriques d'instruments. Sous la direction compétente de M. le professeur Imhof les travaux préliminaires sont très avancés.

La place prépondérante que prend la Suisse dans le domaine des mensurations et de la cartographie et la présentation de travaux de haute actualité donneront à cette exposition un attrait tout spécial.

La société suisse des géomètres exposera deux reliefs qui représentent l'ancien et le nouvel état des lieux dans un remaniement parcellaire de la commune de Gebensdorf dans le canton d'Argovie.

L'entreprise comprend des remaniement de terrains ouverts, de vignes de forêts dans des régions accidentées et habitées.

Zurich, mars 1939.

Le président central: sig. S. Bertschmann.

Schweizerischer Geometerverein. Zentralvorstand

*Auszug aus dem Protokoll der Sitzung vom 25. Februar 1939
in Zürich.*

Anwesend sind alle Mitglieder des Zentralvorstandes, sowie der Redaktor der Zeitschrift, Prof. Dr. Baeschlin.

Mutationen: Neueintritte: Herren K. Becker, H. Nägeli, H. Allenspach, R. Caprez, M. Flury, A. Hofmann, H. Meier, D. Montorfani, Q. Stefano, G. Kubat, P. Stoucky, H. Meier, M. Taillard, M. Weber, A. Riva, A. Canonica, Pierre Lorang, Kat. Kontrolleur, Luxemburg.

Gestorben sind die Ehrenmitglieder Daniel Fehr und E. Röthlisberger, die Freimitglieder H. Etter und J. Schwarzenbach, die Kollegen F. Fröhlich, F. Harsch und L. Schwyzer.